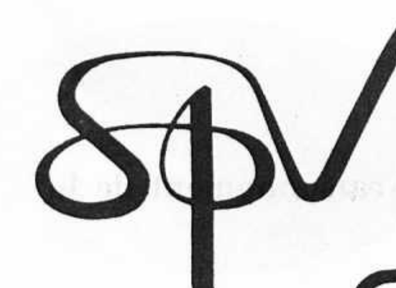


BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

"AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

DLP - 2 - 6 - 89 . . . 2

BULLETIN TECHNIQUE N° 7 — N° ISSN e0763-7314

MERCREDI 17 MAI 1989

BLE D'HIVER :
* PROTECTION CONTRE LES MALADIES : QUELLE STRATEGIE A L'EPIAISON ?

COLZA :
* SURVEILLANCE DU PUCERON CENDRE.

MAIS-TOURNESOL :
* ATTENTION AUX VERS GRIS.

MAIS :
* SESAMIE : QUAND TRAITER ?

BLE D'HIVER

Les parcelles levées la première quinzaine de novembre sont en pleine épiaison, celles levées en décembre s'échelonnent du plein gonflement à l'amorce de l'épiaison.

ROUILLE BRUNE

Cette maladie ne devrait pas entrer dans sa phase explosive avant le début de la floraison en parcelles levées avant début décembre ; il semble que le Néracais soit la région la plus exposée. Dans le cas des parcelles levées plus tardivement le risque rouille brune paraît très faible.

SEPTORIOSE

Bien que constituant habituellement l'élément dominant du complexe parasitaire du feuillage cette maladie est très défavorisée par les longues séquences sans pluie que nous connaisssons, et sa nuisibilité sera, cette année, faible.

OIDIUM

Cette maladie semble ne pas devoir régresser.

ROUILLE JAUNE

Des foyers sont localement observés depuis une huitaine de jours. Il convient de surveiller particulièrement les variétés Ecrin, Festin, Foison, Thésée, ainsi que le blé dur Primadur.

P2

PIETIN VERSE

Peu actif et très tardif cette campagne, ce champignon peut être négligé dans le raisonnement de la protection des parcelles.

Préconisations :

Parcelles levées après début décembre : les parcelles ayant déjà reçu une application fongicide n'auront pas à être retraitées ; celles non encore traitées ne le seront qu'en cas d'oïdium persistant, ou d'arrivée de rouille jaune, ou d'apparition de pustules de rouille brune sur F3,F2 ou F1 avant début floraison.

Parcelles levées en novembre : si aucun traitement n'a été réalisé à ce jour, une application est préconisée en pleine épiaison ; il en va de même si un premier traitement a été réalisé il y a plus de 30 jours.

COLZA

Le principal risque actuellement est celui d'infestations de puceron cendré. Une intervention au Pirimor G est préconisée si un comptage en bordure du champ indique la présence de plus de 2 colonies/m2. Entre 1 et 2 colonies/m2, le traitement est inutile si la présence de pucerons parasités est observée (individus marrons, gonflés, portant généralement un trou rond au milieu de la face dorsale de l'abdomen).

MAIS-TOURNESOL

VERS GRIS

Le vol de la noctuelle sédentaire *Scotia segetum* a débuté en Gironde (Bec d'Ambès) depuis le 8/5. Une surveillance des parcelles situées en zone favorable (terrains humides riches en matière organique des bordures littorale ou de la Gironde, Dordogne, Garonne, Gaves, ou du Néracais ou de Chalosse) est de rigueur dès la levée de la culture, jusqu'au stade 5-6 feuilles du maïs, ou 4 paires de feuilles du tournesol.

MAIS

SESAMIE

Le premier vol a débuté de façon significative en Gironde (Bec d'Ambes) le 11/5. Des sondages effectués en Lot-et-Garonne n'indiquent pas de décalage sensible par rapport à ceux faits en Gironde. Le dépôt des pontes ne débutant pas avant l'arrivée de la culture au stade 2 feuilles, il convient de prendre en compte la phénologie de la culture pour décider de la date du premier traitement visant la première génération de chenilles:

Date d'arrivée au stade 2 feuilles	Date du premier traitement
avant le 13/5	28/5
15/5	30/5
20/5	4/6
31/5	13/6

Ce premier traitement est ,à renouveler 18 jours plus tard. Il est possible que dans les situations où le nombre de larves/pied à la récolte était inférieur à 0,5, un seul traitement réalisé une dizaine de jours après les dates ci-dessus suffise à couvrir l'ensemble de la période de risque de la première génération ; cependant les seules données expérimentales de l'an passé sont insuffisantes à garantir la fiabilité de ce traitement unique.

En tout état de cause il paraît souhaitable qu'une protection contre la première génération de sésamie soit mise en oeuvre de façon collective dans les zones les plus touchées en 88, afin de limiter les applications visant la seconde génération, plus coûteuses et moins efficaces (car réalisée en un seul passage, alors que la longueur de la période de risque en exigerait deux).

Enfin l'attention des applicateurs est attirée sur le fait qu'une utilisation massive de pyréthrinoïdes liquides en début de végétation de maïs, fait encourir à la culture un risque non négligeable de pullulation de pucerons pouvant handicaper la floraison, ou d'acariens susceptibles de griller le feuillage précocement, ou sur plusieurs campagnes, de déséquilibre de la faune auxiliaire (mouche tachinaire, trichogrammes) entraînant des pullulations de pyrale.